

le maintien à **domicile**

Aide - Soins - Repas



Centre Communal d'Action Sociale





Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre communal d'action sociale propose différents services de maintien à domicile. Week-end compris, car la dépendance ne s'arrête pas le samedi soir. L'objectif est de permettre aux personnes dépendantes de rester chez elles avec l'aide d'un professionnel.

Ces services s'adressent :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus,
- aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Votre structure
d'aide et de maintien
à domicile
depuis **1975**



Adhérent à l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des services aux Domiciles



Service **Aide à Domicile**

- Aide aux gestes essentiels,
- Aide à la toilette,
- Préparation des repas,
- Aide aux tâches domestiques : ménage, repassage, entretien du linge, nettoyage des vitres



Service de **Soins à Domicile** *Sur prescription médicale*

- Soins d'hygiène,
- Prévention d'escarres,
- Stimulation,
- Lever, habillage, déshabillage, coucher.



Portage de **Repas à Domicile**

- Livraison de repas cuisinés, en liaison froide, conditionnés en barquettes, prêts à être réchauffés,
- Menus : normaux ; pauvres en sel ; pauvres en sucre ; mixés ; coupés fins.





Prise en charge

Le coût des interventions peut être pris en charge partiellement ou totalement selon votre situation par :

- ☒ Le Conseil Général
- ☒ Les Caisses de Retraites
- ☒ Les Mutuelles
- ☒ Les Organismes d'Assurance Maladie

Réduction d'impôts

Les sommes versées ouvrent droit à une réduction du montant à payer de votre impôt sur le revenu, selon le code Général des Impôts.

Dans le cadre de la loi du 02 janvier 2002, en cas de litige, une liste des personnes qualifiées est à votre disposition auprès de la préfecture (art.L311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

N'hésitez pas à nous contacter :

**nous évaluerons vos besoins et
vous proposerons des solutions adaptées.**

Maintien à domicile

1, rue de l'Ancien Musée - 79000 Niort

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Tél. : **05 49 78 72 68**

(répondeur en dehors des heures d'ouverture)

Fax : 05 49 78 70 32

Courriel : ccas@mairie-niort.fr



Services aux personnes à domicile - NF 311 - Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-056 et garantit que le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de services, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Service autorisé par le Conseil Général des Deux-Sèvres : arrêté du 20 juin 2006
N° agrément : 200608PO79Q004 délivré le 20 juin 2008 par la Préfecture des Deux-Sèvres.